

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 24 mars 2021 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 17 mars 2021, s'est réuni salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Pascale Douineau, Pierrick Le Guirrinec, Nadine Constantino, Eric Alagon, Stéphanie Mingant, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, David Le Doussal, Christophe Couic, Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Sylvana Macis, Pierre Guillon, Eric Saintilan, Sonia Ollivier, Michel Tobie, Anne Daniel, Sylvain Victorin-Savin, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Manuel Pottier a donné pouvoir à Danièle Kha

Christophe Couic a donné pouvoir à Isabelle Baltus à partir de 21 heures

Emilie Cerisay a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot

Arnaud Le Pennec a donné pouvoir à Danièle Brochu

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre Guillon

10. AMENAGEMENT DES ABORDS DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT DANS LE CADRE DE L'APPEL A CANDIDATURE « DYNAMISME DES BOURGS RURAUX ET DES VILLES EN BRETAGNE »

Exposé :

Quimperlé Communauté souhaite créer un nouvel équipement intercommunal dédié à l'enseignement de la musique et de la danse, qui permet la pratique et la diffusion artistique.

La construction du nouveau conservatoire dans la ville-centre permettra la mise en œuvre du projet d'établissement tourné vers l'innovation pédagogique et les pratiques de création et de diffusion. Pour développer la création et la diffusion (musique, danse, théâtre) dans les différentes esthétiques actuelles, l'espace dédié à cette fonction s'apparente plus à une salle de spectacle qu'à un auditorium classique de conservatoire.

Pour la Ville, il est nécessaire d'inscrire le futur équipement communautaire dans un environnement urbain et paysager visant à mettre en valeur son identité architecturale et patrimoniale. La recomposition des espaces publics autour du Conservatoire Communautaire sur un site stratégique en Haute-Ville aura pour effet de polariser le quartier Guéhenno (quartier commerçant de la Haute Ville).

A ce titre, dans le cadre de l'appel à candidature « Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne » la Ville de Quimperlé sollicite le Conseil Régional et l'Etat pour financer l'opération d'aménagement des abords du conservatoire de musique et de danse dont le montant est estimé à 1 294 032€ HT conformément au plan de financement ci-dessous :

DEPENSES	MONTANT (H.T.)	RESSOURCES	MONTANT	%
Travaux -VRD -espaces publics	1 151 648	Etat (DSIL/FNADT)	517 613	40%
Mission de maîtrise d'oeuvre	109 408	Région	245 943	19%
Prestations intellectuelles	19 270			
Frais annexes	13 706	Autofinancement	530 476	41
TOTAL	1 294 032	TOTAL	1 294 032	100

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'opération
- d'approuver le plan de financement
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'Etat pour financer l'opération au titre du FNAD/DSIL « appel à candidature « bourgs-villes »

Avis favorable de la Commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques, de l'administration générale et de la tranquillité publique du 17 mars 2021

Décision : **Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité**

Le Maire
Michael QUERNEZ



Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le

ID : 029-212902332-20210324-240310-DE

